

# BTSA ACS'AGRI

## Analyse Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRICOLE

100 % semestrialisé et évalué en cours de formation

### BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR Agricole

Formation Continue et Apprentissage



\* Sur le BTSA ACSE (diplôme précédent)

Site de Formation : Campus Flamarens

[www.tarn.educagri.fr/fpca](http://www.tarn.educagri.fr/fpca)



## Objectifs de la formation

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole « Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRICOLE » assure la formation des futurs chefs d'exploitation et de leurs conseillers face aux défis du monde agricole et rural.

Il permet d'acquérir des savoir-faire pratiques en :

- Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multi-performance
- Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole
- Manager l'activité de l'entreprise agricole
- Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multi-performance et de résilience
- Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles



Notre centre de formation accueille les apprentis quelque soit leur projet professionnel :

- Elevage : bovin, ovin, caprin, équin, canin, etc.
- Culture : grandes cultures, arboriculture, maraîchage, viticulture, etc.

L'enseignement dispensé s'appuie sur :

- ✓ une exploitation en polyculture élevage orientée vers l'agroécologie,
- ✓ des entreprises supports de la formation,
- ✓ des études de cas concrets,
- ✓ Plusieurs enseignements d'initiative locale (EIL) proposés.

## Perspectives et débouchés

Les titulaires d'un BTS ACS'AGRI peuvent intégrer aisément le marché du travail, comme cadre technique dans des institutions ou des organismes professionnels (Chambre d'Agriculture, Instituts Techniques,...), comme technico-commercial dans des négoce, des coopératives, des jardineries, comme cadre de la production agricole ou s'installer comme exploitant agricole, etc.

Possible poursuite d'études vers un certificat de spécialisation de l'enseignement agricole, une licence professionnelle universitaire ou une école d'ingénieurs. Possibilité de préparer également un second BTSA ACD dans notre centre de formation.

## Infos Pratiques

- La formation est accessible aux titulaires d'un baccalauréat,
- Il est nécessaire d'avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Notre centre peut vous accompagner dans la recherche d'un employeur.
- L'apprenti a le statut de salarié de l'entreprise. Il perçoit une rémunération qui dépend de son âge et de l'année de formation.
- L'entreprise bénéficie d'aides pour son investissement dans la formation de l'apprenant.
- La formation est également possible en contrat de professionnalisation.



## COMPETENCES DEVELOPPEES

### Compétences Générales (communes à tous les BTSA)

BC01 – S’inscrire dans le monde d’aujourd’hui	115 h
BC02 – Construire son projet personnel et professionnel	255 h
BC03 – Communiquer dans des situations et des contextes variés	130 h

### Compétences Professionnelles spécifiques au BTSA ACS'AGRI

BC04 – Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multi-performance	260 h
BC05 – Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole	110 h
BC06 – Manager l'activité de l'entreprise agricole	145 h
BC07 – Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multi-performance et de résilience	120 h
BC08 – Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles	110 h
Divers (Accueil, pluridisciplinarité, individualisation, ...)	120 h

**Total de formation en centre**

**1 365 h**

**Période en entreprise** (possibilité d'effectuer des périodes à l'étranger)

**55 semaines**

**Formation en deux ans :** ● 39 semaines au centre ● 55 semaines en entreprise ● 10 semaines de congés payés

## MODALITES D'EVALUATION

**Modalités d'évaluation :** l'évaluation est réalisée intégralement en CCF et notre formation est articulée en 4 semestres.

*Possibilité d'adaptation du parcours de formation et de l'évaluation après un positionnement par le Centre en début de formation.*

## TARIFS

La formation est gratuite pour les apprentis. Les tarifs en apprentissage sont soumis aux barèmes officiels des financeurs (OPCO/CNFPT). En formation continue, à partir de 15 350 € net de taxe. Ce prix est donné à titre indicatif.

Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires.



\***Certificateur :** Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire  
Formation, de Niveau 5

**Date de la Certification :** 09/01/2024

### Contact

CFAAH du Tarn - Campus Fonlabour  
Renseignements  
Route de Toulouse 81 000 ALBI  
Tél. : 05 63 38 07 46  
Mail : inscriptions.fpca81@educagri.fr

### Lieu de formation

Campus Flamarens  
2 600 Route de Flamarens  
81 500 Lavaré



L'EPL du Tarn répond aux exigences d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.